

Séance du 03 Novembre 2022

Nombre de
 conseillers

- en exercice	15
- présents	11
- votants	11
- absents	4
- exclus	0
- vote pour :	11
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	26/10/22

L'an deux mille vingt-deux, le 03 Novembre à 20 heures 30, le conseil municipal de Planioles régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Étaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, FARGUES Alain GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, MONTJAUX Morgan, REY Frédérique, SEBAA Stéphane, TAURAND François.

Absents/Excusés : Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, ROURA Guillaume,

Secrétaire de séance : Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°
 CM03112022-03

OBJET

*Décision
 modificative suite
 à la pose de la
 climatisation à
 l'école*

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite à la canicule qui a débuté en Mai, une classe de l'école sera équipée d'une climatisation.

L'investissement n'était pas prévu lors du vote du budget, de ce fait, il donc nécessaire de faire une décision modificative budgétaire pour régler cette dépense.

Dans le budget primitif, dans les dépenses de fonctionnement (compte 615228), il convient de transférer 5 400 € dans la section d'investissement : 5000.00 opérations bâtiments communaux (58) et 400.00 opérations réserve foncière (64).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de transférer 5 400 € de la section de fonctionnement à la section investissement.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

*Acte rendu exécutoire
 après dépôt
 en Sous-Préfecture
 le 04 Novembre 2022
 et publication ou
 notification
 du 04 Novembre 2022*

Le Maire,
 Guy LACOUT

